



Protocole et cérémonies

**Journée Nationale du Souvenir
des Victimes et des Héros de la Déportation**

Vendredi 22 AVRIL 2022 à 10H00

**Monument aux Morts de la Résistance
Route du VAL DE CUECH**

DEROULÉ :

09H45 : Rassemblement et mise en place des porte-drapeaux, des représentants, des associations d'anciens combattants,

09H50 : Rassemblement des Autorités

10H00 :

- Sonnerie « au drapeau » (*sono*)
- Refrain de « la Marseillaise » (*sono*)

- Lecture du Message National de l'Association des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes par **Mme Magali Jalin-Antonelli, Présidente du Groupe Roustan,**

- « Le chant des Marais » (*sono*)

Dépôt des gerbes devant le Monument aux Morts de la Résistance du Val de Cuech, par :

- M. le Député des BdR,
- M. le Maire, Vice-Président du Conseil Régional,
- Mme le Général de Division Aérienne, Commandant la BA 701, Directrice Générale de l'Ecole de l'Air et de l'Espace, ou son représentant,
- M. M'GAIDES, Vice-Président de la Communauté Israélite de Salon-de-Provence, accompagné de Mme CHICHE,

- **Appel des Morts par M. Gérard CHANTOISEAU**, Président des anciens combattants,

- Sonnerie « aux Morts » (*sono*)
Suivie d'une minute de silence,
- «La Marseillaise » (*sono*)

Remerciements et salut aux porte-drapeaux par les autorités civiles et militaires en respectant les gestes barrières.

- Marche de Bruce pendant la montée aux tertres des autorités et des patriotiques (*sono*),

MONTEE AUX TERTRES :

Dépôt d'une gerbe sur le tertre en hommage à Gaston CABRIER, à Marcel ROUSTAN, et Jules MORGAN par M. le Maire et l'Amicale des Anciens du Groupe Roustan,

- Suivie d'une minute de silence

- Remerciements et salut aux porte-drapeaux par les autorités civiles et militaires.

10H45 : - Fin de la cérémonie